

Crise au Mali

BAMAKO SOLLICITE L'APPUI D'ALGER

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7360 – MARDI 9 AOÛT 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Introduction de l'anglais au primaire

LES SYNDICATS SCEPTIQUES

Page 2

LA DESTINATION TUNISIE N'A PAS LA COTE

Les Algériens ont opté, cette année, pour des vacances locales, le choix étant large avec plus de 1 500 km de littoral et des paysages aussi variés qu'époustouflants. L'absence d'engouement, cette saison estivale, pour la destination Tunisie est flagrante aux postes frontaliers, dont celui d'El-Haddada, à Souk-Ahras. C'est ce qu'a pu constater le Jeune Indépendant. *Page 4*



COMPLAISANCE DU MAKHZEN FACE À L'HORREUR SIONISTE

Des ONG et des associations dénoncent

Page 3

PRODUITS AGRICOLES DE SAISON

Hausse fulgurante des prix

Page 24

FOOTBALL

Le MC Alger célèbre le 100e anniversaire de sa création

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CAMP DE L'EXCELLENCE ALGÉRIEN À SKIKDA

Trois projets qualifiés pour la grande finale de novembre

LES TRAVAUX de la 4ème édition du camp de l'excellence algérien clôturé au palais de la culture Malek Chebel de Skikda ont donné lieu à la qualification de trois projets pour la grande finale prévue en novembre prochain à Alger.
Les organisateurs du camp ont indiqué dimanche que le premier projet lauréat qui concerne le domaine du marketing touristique est une application qui permet au touriste de découvrir les sites des régions où il se trouve.
Le second développé par deux jeunes de 17 ans concerne le secteur de l'agriculture et porte sur la production de champignons et leur vente aux restaurants tandis que le troisième concerne la santé et la sécurité sociale et porte sur un programme de contrôle de l'électricité et du gaz dans une maison et a été déjà placé sur le marché, est-il précisé.
Le président de l'entreprise algérienne de promotion de l'entrepreneuriat et de soutien aux startup, Adlane Chaouch, a déclaré que l'Etat et toutes ses institutions soutiennent les initiatives entrepreneuriales et de business leadership notamment après les décisions prises par les hautes autorités du pays d'ouvrir toutes les portes aux initiatives et activités qui servent l'entrepreneuriat pour former une nouvelle génération acquise au business leadership et impliquée dans le développement économique.
Il s'agit dans ce cadre d'accompagner les jeunes à concrétiser leurs projets innovants par de formations initiatrices à l'entrepreneuriat, au génie rural et au business leadership, selon les organisateurs qui ont précisé que les projets accompagnés concernent l'économie bleue, l'économie verte, la technologie financière, le tourisme et l'intelligence artificielle.
La 4ème édition du camp de l'excellence algérien de Skikda a mis en lice pendant quatre jours 50 jeunes porteurs de projets innovants.
Elle a été organisée par l'entreprise algérienne de promotion de l'entrepreneuriat et de soutien aux startups sous l'égide des ministères de l'Industrie, de l'Environnement, de la Culture et des Arts, et de la Jeunesse et des Sports ainsi que le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Startup.
La cérémonie de clôture de la 4ème édition du camp de l'excellence algérien à Skikda s'est déroulée en présence des directeurs de l'environnement et de la jeunesse et des sports de la wilaya hôte.

S. N.

INTRODUCTION DE L'ANGLAIS AU PRIMAIRE

Les syndicats sceptiques

Le ministère de l'Education nationale accélère le processus de l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire. Entre recrutement d'enseignants, élaboration du programme et impression des livres, l'enseignement de la langue de Shakespeare, qui risque de se faire dans la précipitation, suscite moult interrogations.



Malgré les assurances du département de Belabed, qui se dit prêt à introduire la langue anglaise à partir de la rentrée scolaire 2022/2023 dans toutes les écoles primaires du pays, les syndicats du secteur se montrent sceptiques et s'interrogent sur l'application de cette décision sur le terrain. Pour le syndicaliste et pédagogue, Bachir Hakem, l'introduction de l'enseignement de l'anglais dans le primaire, dès cette rentrée scolaire, c'est de la pure « improvisation » et s'est faite sans aucune étude à l'avance. Pour preuve, un mois nous sépare de la rentrée scolaire et, selon lui, le temps reste très court pour être vraiment prêts sur tous les plans.
Contacté par le Jeune Indépendant, M. Hakem a estimé que pour généraliser cette décision, il faut d'abord en avoir les moyens. « Pour pouvoir enseigner l'anglais sur de bonnes bases, il faut d'abord avoir les moyens logistiques, préparer l'élève, les programmes et former les enseignants pour l'enseignement de cette langue, surtout dans le primaire », a-t-il indiqué.
Le syndicaliste s'est étonné de la manière dont se fait le recrutement des enseignants, la qualifiant d'« embauche de manœuvre ». Selon lui, il faudrait que les enseignants recrutés soient déjà formés, notamment sur le plan pédagogique.
Dans ce sens, il a tenu à souligner qu'il faut ouvrir, dès à présent, des écoles de formation pour les enseignants des matières scientifiques dans le primaire, et pour les maths dans le moyen et le secondaire. « Enseigner les matières scientifiques en anglais et connaître l'anglais ouvre plus de portes pour le diplômé, mais on ne peut pas, du jour au lendemain, tout changer. Il fallait commencer par un essai sur un certain nombre d'écoles qui représenterait un échantillon, et au fur et à mesure suivant les moyens, on procède à agrandir le champ d'application. Sans oublier de former les enseignants qui sont sur le terrain », a-t-il préconisé.
Pour ce qui est du programme, M. Hakem a regretté qu'il soit importé, « comme d'habitude ». « C'est un laboratoire à ciel ouvert qui sera établi pour des millions d'enfants et d'enseignants. Les responsables sont dans des bureaux et n'ont aucune connaissance de la réalité du terrain », a-t-il observé.
Il convient de noter que la commission chargée de la confection des manuels scolaires a parachevé son travail. L'Office national des publications scolaires (ONPS) s'apprête à imprimer un million de livre d'anglais et devra distribuer les manuels scolaires à tous les établissements scolaires avant le 10 septembre,
Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé, lors d'une réunion du Conseil des ministres du 19 juin dernier, d'adopter la langue anglaise à partir du cycle primaire, et ce « après une étude approfondie menée par des experts et des spécialistes ». Une question sur laquelle le Président est revenu pour assurer que la généralisation de l'enseignement de la langue anglaise dans le cycle primaire se fera à partir de la prochaine rentrée.

Lynda Louifi

EDUCATION MÉDÉA

Equipement de 32 établissements scolaires en tablettes

LA CONCRÉTISATION de la stratégie de la fin du cartable lourd mise en place par le ministère de l'éducation a déjà commencé à travers le lancement de l'opération de recensement des établissements qui seront dotés de tablettes électroniques à partir de la prochaine rentrée scolaire.
Dans le cadre de ladite stratégie, la wilaya de Médéa a bénéficié dans une 1è phase d'un quota pour la dotation en tablettes électroniques de 25 écoles auquel il a été ajouté un quota complémentaire pour l'équipement en tablettes de 7 autres écoles, selon M. Mohamed Safi, directeur de l'éducation par intérim.
Ainsi, ce sont au totale 32 établissements scolaires du cycle primaire qui sont concernés par l'opération d'équipement en tablettes électroniques à partir de la prochaine rentrée scolaire 2022/2023, selon le même responsable qui a déclaré que «toutes les données chiffrées ont été communiquées au ministère den tutelle».
C'est une course contre la montre qui est menée pour que l'agenda tracé par le ministère de l'éducation soit respecté pour la réalisation de l'opération dans les délais prescrits pour que les équipements soient installés dans les établissements désignés à cet effet, a précisé le directeur par intérim. «Et qu'en ce qui concerne la réduction du poids du cartable, il sera donné deux exemplaires de manuels pour chaque matière, l'un sera gardé par l'élève chez lui, l'autre déposé dans la classe dans des armoire ou dans des étagères qui seront installées incessamment dans les établissements scolaires afin d'éviter à l'élève le transport du livre de chez lui à l'école». Dans la perspective de doter les établissements en étagères et armoires, les autorités locales ont été saisies afin d'accompagner la direction de l'éducation dans sa démarche pour la préparation des conditions de la rentrée scolaire, a indiqué de le directeur par intérim. En effet, la mise en place de ces équipements est de nature à soulager des milliers d'écoliers du cartable lourd et n'auront donc pas à faire des va-et-vient avec des charges qu'ils n'arrivent qu'à peine à supporter et qu'ils déplacent quotidiennement et qui leur causent un mal de dos. Notons aussi que des centaines d'élèves habitant les zones rurales et isolées qui parcourent chaque jour plusieurs kilomètres pour rejoindre leurs écoles avec des cartables remplis de livres et des cahiers, vont voir leur situation s'améliorer si l'on sait que tous les établissements vont être dotés de cantines scolaires.

De Médéa, Nabil B.

ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI

Le rôle « moteur » de l'Algérie réitéré

Le rôle de l'Algérie, « facteur de paix et de stabilité dans la région », a été souligné par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale malien, à l'issue de la deuxième édition de la réunion de haut niveau décisionnel des parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Des mesures encourageantes ont été adoptées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger.



La deuxième édition de la réunion de haut niveau décisionnel des parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, à laquelle ont pris part le gouvernement, les Mouvements signataires et les parties prenantes de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, a adopté des mesures encourageantes. Après cinq jours d'un dialogue intense entre les parties signataires de l'accord issu du processus d'Alger, il a été décidé l'intégration de 26 000 ex-combattants en deux tranches avant fin 2024, la création et l'opérationnalisation d'une commission ad hoc en charge de conduire les travaux concernant les hauts cadres civils et militaires des mouvements signataires et également de diligenter les réformes politiques et institutionnelles non liées à la révision constitutionnelle.

Le rôle de l'Algérie a été souligné à l'unanimité par les parties présentes à cette réunion. Ces dernières ont réitéré leur attachement à l'Accord de paix et leur engagement à travailler à l'accélération de sa mise en œuvre. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale malien, Abdoulaye Diop, a d'ailleurs exprimé le souhait de son pays de voir l'Algérie perpétuer son rôle moteur au Mali. « Je me réjouis de l'intérêt et de l'importance qu'accorde le Président Tebboune à la relation entre le Mali et l'Algérie, qui doit être toujours un facteur pour la paix et la stabilité dans la région », a affirmé M. Diop à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, évoquant les dernières déclarations du Président, qui a réaffirmé « l'attachement de l'Algérie à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali et à l'importance pour les parties maliennes d'avancer plus vite et plus en profondeur par rapport à l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, qui est d'abord dans l'intérêt des Maliens eux-mêmes ».

De son côté, l'Algérie a salué l'engagement des parties maliennes pour la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a indiqué que l'Algérie a pris note « avec satisfaction » de la tenue, du 1er au 5 août à Bamako, de la deuxième réunion décisionnelle de haut niveau à laquelle ont pris part le gouvernement malien et tous les mouvements signataires dudit accord. « L'Algérie exprime son appréciation pou les décisions auxquelles a abouti cette réunion sur l'importante question du désarmement, de la démobilisation et réintégration des combattants et de la chaîne de commandement ainsi que sur les questions institutionnelles et constitutionnelles », a-t-on souligné, affirmant que « ces avancées ont le potentiel d'amorcer une nouvelle dynamique dans la relance du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ».

Lilia Aït Akli

COMPLAISANCE DU MAKHZEN FACE À L'HORREUR SIONISTE

Des ONG et des associations dénoncent



LE RÉGIME de Makhzen s'entête à se taire et à se dévêtir devant les agressions sauvages de ses nouveaux protecteurs sionistes contre le peuple palestinien à Ghaza et les violations de la Mosquée Al Aqsa. Pire encore et sans honte, Rabat s'est évertué à pondre un communiqué des plus conciliants, truffé de non-dits et de complaisance, évitant de condamner l'agresseur et l'assassinat atroce d'enfants.

Rien d'étonnant pour les observateurs, qui savent que le régime du makhzen, soumis au statut de protectorat de facto, est incapable de critiquer l'exécuteur de ces nouveaux crimes contre les civils palestiniens, qui n'est autre que le chef d'état-major de l'armée israélienne, celui-là même qui vient juste de passer quelques jours au royaume de Mohamed VI, signant par ci, par là des contrats et arrachant de nouvelles concessions.

Le message sibyllin du ministère marocain des Affaires étrangères est déjà qualifié de « message de la honte » par les ONG et les associations de la société civile. Ces dernières se sont mises en colère contre cette attitude, dénonçant la persistance du makhzen dans sa normalisation avec les sionistes, exprimant leur solidarité avec le peuple palestinien.

La rue dans les villes marocaines gronde et la colère prend de l'ampleur face à la politique de l'assujettissement du royaume aux intérêts sionistes. Hier, c'est la grande mobilisation.

Des militants anti normalisation ont organisé dans la soirée un rassemblement de protestation devant le siège du parlement dans la capitale, Rabat.

Plusieurs associations de soutien au peuple palestinien et de défense de la cause palestinienne, humanitaires et organisations de défense des droits de l'Homme ont participé à cette initiative pour dénoncer l'attitude pro-sioniste des autorités marocaines et «dénoncer le mensonge de Bourita» qui a parlé de l'ouverture d'un bureau de liaison en Israël alors qu'il s'y rendra pour inaugurer une ambassade.

Dans un communiqué, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation, qui comprend des dizaines d'organisations qui rejettent toute relation avec l'entité occupante, a appelé tous les combattants de ses corps constitutifs et toutes les organisations soutenant la cause palestinienne et tous les Marocains à participer fortement dans cette veillée, dénonçant l'agression perfide des sionistes contre la bande de Gaza.

Pour sa part, l'Association marocaine des droits de l'homme a exprimé son mécontentement face à l'atermoiement total du régime makhzen et à son abandon de la souveraineté nationale au profit de l'entité sioniste occupante.

La plus grande association de défense des droits de l'homme au Maroc, dans un communiqué qui a couronné la réunion de son bureau central, a également dénoncé « l'intensité et l'accélération » des activités de normalisation du régime marocain avec l'entité sioniste, qui a ouvert ses bras aux criminels de guerre sionistes, y compris les ministres et la sécurité officiels, ainsi que « la normalisation académique, technique et sportive.

D'un autre côté, l'Observatoire marocain contre la normalisation a réagi avec véhémence au communiqué des Affaires étrangères dirigé par Nacer Bourita, qui se contente d'exprimer «sa vive inquiétude» par rapport à ce qui se passe en Palestine. Et l'Observatoire de demander à Bourita de «dégager» et d'aller «occuper le même poste en Israël». Son président Ahmed Ouihmane a estimé, dans un message posté sur les réseaux sociaux, que Bourita «est devenu plus sioniste que les Sionistes», après sa scandaleuse déclaration.

Il accuse Bourita d'être «au service de l'agenda sioniste», de défendre ses intérêts, et lui dénie le droit de parler au nom du peuple marocain qui ne l'a ni élu ni mandaté.

De son côté, le secrétaire général de l'Observatoire, Aziz Hanaoui, a estimé dans un post que le ministre des Affaires étrangères, qui d'ailleurs se rendra bientôt en Israël pour inaugurer l'ambassade du Royaume, «a insulté le peuple marocain, poignardé les Palestiniens avec son communiqué misérable».

Mohamed Kouini

Page 04_Mise en page 1 08/08/2022 18:08 Page 1

ASSOCIATION KAFIL EL-YATIM DE BLIDA

Colonie de vacances au profit de 105 orphelins

UN PROGRAMME riche en activités a été élaboré en faveur des enfants orphelins de la wilaya de Blida. Ces derniers ont eu le loisir de goûter aux plaisirs de la plage et de rompre avec la routine, surtout qu'ils sont en plein repos. Une initiative de l'Association Kafil El-Yatim de la wilaya de Blida, qui a permis à ces enfants de savourer des moments de détente inoubliables.

«Cette colonie de vacances dure 10 jours, à partir du début de ce mois, à Boumerdès», a déclaré le chargé de communication Tarek Latreche. Ces petits vacanciers sont ainsi partis à la découverte de la grande bleue. Un séjour où ils pourront effectuer des balades, des sorties à la plage, la visite de certains sites touristiques et de monuments, ainsi que d'autres endroits sublimes de la wilaya de Boumerdès. Tous les moyens sont mis à la disposition de ces enfants, depuis leur départ jusqu'à leur retour. Ils sont accompagnés d'une équipe d'organisateurs qui ne laissent rien au hasard.

«La plupart de ces enfants, filles et garçons, découvrent la mer pour la première fois. Au nombre de 105, ils habitent pourtant à 40 km de la mer et résident dans des zones reculées de la wilaya de Blida. Ils ont été récemment inscrits au niveau de notre association», a expliqué le chargé de communication. «Nous sommes là pour ces enfants. Nous ferons tout pour eux car nous sommes leur famille», a-t-il ajouté.

Des psychologues, des animateurs ainsi que des éducateurs font partie du voyage, et ce dans le but de créer une bonne ambiance familiale, sachant que cette frange de la société souffre en silence à cause de sa marginalisation. Ce centre de vacances en est à sa 5e édition et porte le slogan ''Ensemble pour s'épanouir''. «C'est aussi l'occasion de découvrir et d'affiner les talents des enfants, et de leur enseigner un ensemble de valeurs morales, nationales et fondamentales de manière ludique, en tenant compte de la psychologie des enfants», a indiqué l'un des responsables. «A travers le programme tracé pour ce séjour au centre de vacances, du réveil au coucher, avec différentes étapes de la journée, nous essayons d'inculquer à nos enfants la discipline et l'autonomie depuis le réveil au petit-déjeuner.

Avec la levée des couleurs, nous consolidons dans leur esprit les valeurs nationales, pour que cette génération les préserve», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le programme de la plage n'est pas axé uniquement sur la baignade. Il comprend plusieurs autres activités récréatives, dont le football, le volley-ball et les jeux de sable. Ces jeux sont encadrés par des spécialistes qui accompagnent les orphelins tout au long de la période des vacances.

D'autres activités culturelles et récréatives, notamment du chant, du théâtre ainsi que des cours de Sorobon, occupent encore le temps du petit vacancier. M. Latreche a souligné que chaque activité représente une plus-value pour les enfants, dont la préservation de l'environnement et le patriotisme. Après leur séjour à la plage, ces enfants orphelins reviendront chez eux la tête pleine de bons souvenirs, dans l'espoir d'y revenir l'année prochaine.

T. Bouhamidi

PRÈS D'UN MOIS APRÈS LA RÉOUVERTURE DES POSTES FRONTALIERS

LA DESTINATION TUNISIE N'A PAS LA COTE

Les Algériens ont opté, cette année, pour des vacances locales, le choix étant large avec plus de 1 500 km de littoral et des paysages aussi variés qu'époustouflants. L'absence d'engouement, cette saison estivale, pour la destination Tunisie est flagrante aux postes frontaliers, dont celui d'El-Haddada, à Souk-Ahras. C'est ce qu'a pu constater le Jeune Indépendant.



Quelques voitures seulement et une dizaine de voyageurs attendent leur tour tranquillement dans le poste frontalier d'El-Haddada (Souk-Ahras) pour passer de l'autre côté de la frontière.

Situé à 45 km du chef-lieu de la wilaya de Souk-Ahras, le poste frontalier d'El-Haddada est réputé pour être l'un des plus fréquentés durant la saison estivale. Or, depuis la réouverture des frontières terrestres avec la Tunisie, le 15 juillet dernier, l'afflux des voyageurs demeure «timide». On est bien loin des files d'attente interminables pour le passage vers Sakiet Sidi Youssef, du côté tunisien. Seulement 61 000 touristes algériens sont entrés en Tunisie durant la seconde quinzaine de juillet, selon les données des autorités tunisiennes, soit un quart du nombre habituel d'entrées en Tunisie à cette période, alors que les prévisions tablaient sur un million de touristes algériens.

La Tunisie, première destination touristique des Algériens, n'a pas la cote cette année. Après deux ans de restrictions sanitaires imposant la fermeture des frontières, les Algériens ont enfin renoué avec le tourisme local. Des villes comme Jijel, Annaba, Boumerdès ou Mostaganem sont submergées de vacanciers venant des quatre coins du pays.

Hamid, un habitant de cette région frontalière qui se rend à la ville tunisienne du Kef (nord-ouest de la Tunisie) pour une visite familiale, a indiqué au *Jeune Indépendant* que ce poste frontalier est d'habitude pris d'assaut par les vacanciers à partir du mois de juin, et ce jusqu'au début du mois de septembre. Il a exprimé son étonnement quant au nombre timide de voyageurs enregistrés cette année.

«Avant la crise de la Covid-19, la file d'attente des voitures arrivait jusqu'à la pompe à essence qui se situe à plus de 3 km du poste, de jour comme de nuit», a-t-il rappelé, relevant que depuis la réouverture des frontières, le nombre de voyageurs est très modeste.

Quant à Abderrazak, professeur d'enseignement primaire âgé de 33 ans et se rendant en Tunisie pour des vacances, il a affirmé au Jeune Indépendant que la seule motivation qui l'a poussé à faire ce choix était les prix attractifs des hôtels affichés par les Tunisiens, contrairement à ceux pratiqués en Algérie.

«J'avais l'intention de passer mes vacances en Algérie, mais après plusieurs jours de recherche, j'ai constaté que les prix étaient très élevés par rapport aux offres des Tunisiens», a-t-il expliqué, précisant que l'hébergement coûte énormément cher en Algérie, dépassant deux fois les prix en Tunisie.

Pour encourager les Algériens à voyager davantage en Tunisie, le président tunisien Kaïs Saïed avait décidé, le 31 juillet dernier, de ne plus les soumettre, au départ de la Tunisie, au test de dépistage contre le coronavirus aux points de passage frontaliers. Il convient de rappeler que le test PCR est toujours demandé en arrivant en Tunisie si le voyageur n'a pas un schéma vaccinal complet. Pour les personnes vaccinées, il suffit de présenter un certificat de vaccination ou un passeport vaccinal.

Mohamed Mecelti

SAISON ESTIVALE À BÉJAÏA

Plus 3,5 millions d'estivants enregistrés

PLUS de 3 millions d'estivants ont été enregistrés en moins de deux mois par la protection civile de la wilaya de Béjaïa. «Ce chiffre a été enregistré entre le mois de juin et juillet», d'après la déclaration de la chargée de la communication à la protection civile de la wilaya de Béjaïa, le lieutenant Latifa Medjber sur la Radio locale. «Ces 03 millions de vacanciers ont visité les 34 plages autorisées à la baignade situées dans la wilaya de Béjaïa du 17 juin au 31 juillet», précise-t-elle. En effet, «1,131000 millions de vacanciers ont été recensés en juin et 2,000244 millions en juillet», dira-t-elle. Et de regretter que durant cette période des morts par noyade ont été enregistrés : «Malheureusement, nous avons enregistrés 06 décès par noyades au cours des deux mois écoulés : 01 cas le mois de juin et 05 autres morts le mois de juillet».

La protection civile a, également, recensé 3304 interventions de différentes natures durant les deux mois 3304 précédents sur les nombreuses plages de la wilaya. Selon toujours, la chargée de communication de la protection civile de la wilaya de Béjaïa 506 000 baigneurs ont été enregistrés du 01 au 06 du mois courant dans les 35 plages de la wilaya sachant que la 35ème plage a été autorisée à la baignade depuis le 01 Août seulement. Il s'agit de la plage Tassavount située dans la commune de Melbou. Durant cette période, les surveillants de baignades de la protection civile sont intervenus 728 fois.

Par ailleurs, nous avons appris qu'un arrêté stipulant les conditions d'utilisation des barques et Jet-Ski et les conditions d'utilisation de ces derniers pour une activité a été signé par le wali.

Cet arrêté limite la vitesse des barques et des Jets Ski, il interdit à leur conducteur de se rapprocher à 300m des rivages et des surfaces occupées par des baigneurs. Il interdit l'exercice d'activités commerciales dont les balades en mer sans autorisation des services comme il interdit leur conduite sans permis, ceci en référence à l'article 36 de la loi 03-02 du 17 février 2003.

N. Bensalem

APRÈS LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES TERRESTRES ALGÉRO-TUNISIENNES

Alliance Assurances relance son produit «Tunizen»

SAISISSANT l'occasion de la réouverture des frontières terrestres algéro-tunisiennes après la levée des restrictions Covid19, Alliance Assurances a relancé, dimanche 7 août, son produit phare, Tunizen.

Avec le concours du leader tunisien de l'assistance automobile, Général Assistance (GA), Alliance Assurances désire, à travers son offre «Tunizen», accompagner les estivants et les familles algériennes qui souhaitent se rendre en Tunisie par route et ce en leur offrant une couverture optimale.

En effet, en cas de panne mécanique, d'accident de la route, de crevaison ou de difficulté de cet ordre-là, pendant tout le séjour ou le trajet sur tout le territoire tunisien, «Tunizen» assure plusieurs services dont le dépannage, le remorquage vers un réparateur agréé ou jusqu'à la frontière algérienne et même l'octroi d'un véhicule de remplacement si besoin est, ainsi qu'une protection juridique.

Les souscripteurs pourront bénéficier des avantages de cette offre pour une durée d'un mois. Afin d'accompagner le relancement de «Tunizen», un spot explicatif est, dès aujourd'hui, diffusé sur les réseaux sociaux officiels de la Compagnie. Leader et précurseur en assistance automobile en Algérie à travers sa filiale ATA depuis plus de 11 ans, et étant le premier assureur à avoir lancé un produit couvrant ses clients en dehors des frontières algériennes, Alliance Assurances anticipe toujours les besoins de sa clientèle et met à leur disposition des offres immanquables.

Page 05_Mise en page 1 08/08/2022 17:44 Page 1

Vers un Islam aux lendemains qui chantent

Dans le monde musulman d'aujourd'hui, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour revendiquer un gouvernement islamique, que l'on nous présente comme le remède à tous les maux dont souffre la communauté islamique: il permettrait de purifier la société, promouvoir le progrès culturel, réaliser la justice et exaucer la parole de Dieu.

Par *Cheïkh Tahar Badaoui*



D'autres, en revanche, estiment qu'un tel gouvernement serait nécessairement une sorte de théocratie dans laquelle le pouvoir, concentré entre les mains des clercs et de leurs alliés, serait fondé sur une conception étriqué de la religion et risquerait fort bien de dériver vers un totalitarisme.

1) LE JUSTE MILIEU DANS L'ISLAM

On sait que la devise de l'Islam est " le bien être ici bas aussi bien que le bien-être dans l'au-delà " (formule Coranique). Cela nous éloigne évidemment des conceptions extrémistes et opposées, des ultra-spiritualistes (qui veulent complètement renoncer au monde et se font un devoir de se mortifier) et des ultra-matérialistes (qui ne croient pas aux droits d'autrui); mais il peut être par la plus vaste majorité des intermédiaires, développant à la fois le corps et l'esprit et créant un équilibre harmonieux de tout humain.

L'Islam a non seulement insisté sur les besoins de ces deux aspects de l'homme, mais aussi sur leur complémentarité, de sorte que l'un ne soit pas sacrifié au profit de l'autre. S'il prescrit les pratiques et les devoirs spirituels, il en montre les avantages matériels; s'il préconise un acte d'utilité temporelle, il indique comment cet acte peut également être une source d'épanouissement spirituel.

Citons l'exemple du jeune, comme pratique spirituelle et celui de l'impôt " zakat" comme étant un acte strictement temporel pour voir comment l'Islam réunit en un tout, le spirituel et le temporel, et conserve entre les deux, la place du juste milieu.

En effet, le croyant doit jeûner, au temps prescrit par le Coran; tel est l'ordre divin. Obéir à l'ordre du Seigneur est déjà acte de piété, mais il se trouve que le jeune porte, en lui même, pour l'homme, un double avantage, spirituel et matériel: en affaiblissant le corps, pour un temps, il fortifie l'esprit, le dégage des désirs temporels; l'homme ressemble alors un peu plus aux êtres célestes, qui ne jouissent d'aucun désir. Il ressent mieux sa propre impuissance, il pense au Dieu le puissant et à tout ce qu'il a fait pour lui, et ce ne sont là que quelques aspects spirituels

Du point de vue matériel, le jeune n'est pas moins bénéfique; les acidités qui se dégagent des glandes, lors de la faim et de la soif, tuent maints microbes de l'estomac; le jeune développe chez l'homme l'aptitude à supporter, sans que le devoir en souffre, les privations en temps de crise.

De même, en payant l'impôt zakat qui représente en Islam l'un des cinq fondements de la religion sur le même pied que la foi, la prière, le jeune et le pèlerinage, le croyant n'acquitte pas d'abord une corvée ou un devoir, il cherche d'abord l'agrément de Dieu.

En spiritualisant les devoirs temporels, l'Islam n'a cherché qu'à consolider les valeurs spirituelles de l'homme qui ainsi ne poursuit plus le seul avantage matériel de la chose matérielle, mais aspire uniquement à l'agrément divin. Le prophète, Salut divin sur lui, a bien dit : " L'ostentation (aspirer à l'agrément des gens) est un polythéisme" (chirk) et le grand mystique Ghazaliy explique que, quand on prie ou on jeune par ostentation (pour faire plaisir aux gens), c'est une adoration du Moi et non pas de Dieu; on peut, par contre, remplir ses devoirs conjugaux sans que ce soit d'abord pour le plaisir, mais la joie d'accomplir un acte voulu par Dieu, un droit de l'épouse, un véritable devoir du mari, et c'est piété, alors, cet acte de dévotion, méritant de la part de Dieu, agrément et récompense.

Un corollaire, peut être, de la même conception compréhension de la vie, est le fait que le saint Coran emploie très souvent la double formule: " croyez et agissez en bien"; la simple profession de foi, sans application ni pratique, n'a pas beaucoup de valeur.

L'Islam insiste autant sur l'un que l'autre. La pratique des bonnes oeuvres, sans la croyance en Dieu, est certes préférable dans l'intérêt de la société humaine, à la pratique du mal, mais du point de vue spirituel, une bonne oeuvre sans la foi ne peut pas apporter le salut dans l'au-delà.

Par ailleurs, un trait essentiel de l'Islam est son rejet de toute forme d'excès et d'extrémisme dans l'exécution des prescriptions religieuses. Le Coran appelle : "O gens du livre ne dépassez pas la mesure dans votre religion" (IV-171). En ce sens, on dit du prophète que chaque fois qu'il put choisir entre deux possibilités, il retient la plus facile pour les hommes. On rapporte que, le second kalife Omar Ibn Al Khattab, que Dieu agrée son âme, rencontrant sur un marché un homme qui tenait en main un fruit perdu et recherchait son propriétaire, lui dit : " Ce n'est pas de la piété, mais de l'affectation" voici quelques exemples de cette tolérance et cet esprit de mesure de véritable fondamentalisme islamique.

Lors du voyage du prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, et de l'armée des musulmans de Médine à la Mecque, pendant le mois de Ramadan de l'an 8 de l'Hégire, une partie des croyants dont le prophète- ne jeûnait pas, conformément au Coran qui autorise la rupture du jeune durant un long voyage, tandis que d'autres, plus exigeants que le prophète lui même, observaient strictement le jeune. Cette situation dura plusieurs jours, sans qu'aucun des deux groupes ne reproche quoi que ce soit à l'autre.

Le fondamentalisme islamique rationaliste estime qu'il est nécessaire de revenir à ces traits essentiels de l'Islam qui sont la miséricorde la tolérance, l'atténuation de la peine des hommes et le refus de tout excès et de toute forme d'extrémisme, à l'exact opposé du fondamentalisme activiste qui s'oppose à toute idée de progrès.

2) L'ISLAM RELIGION DE PROGRES

Au coeur de l'Islam figure le mouvement contenu vers l'avenir, la volonté de marcher de l'avant vers l'instauration d'une civilisation humaniste. Le prophète de l'abrogation (naskh) dans le Coran c'est-à-dire la substitution d'un verset par un autre chaque fois qu'une réalité nouvelle l'imposait, est le plus sur indice de ce mouvement constant d'adaptation aux réalités, de cette volonté active de changer la vie. A ce titre, Dieu énonce dans la sourate II/106 du Coran : " Si nous prescrivons un quelconque verset (commandement) ou que nous le fassions oublier nous en apportons un meilleur, ou un équivalent. Ne sais-tu pas que vraiment Dieu est capable de tout".

Cela, les premiers musulmans l'avaient parfaitement compris: ils avaient la religion de l'action, est c'est grâce à elle qu'ils ont pu bâtir une grande civilisation, de dimension universelle."Dieu ne modifie rien en un peuple avant que celui-ci ne change ce qui est en lui" (XIII/11) : les premiers musulmans, comprenant le sens véritable de se verset, savent que le changement authentique est celui qui commence par s'opérer à l'intérieur de soi, puis se poursuit dans l'action constructive et le travail créateur, et que ceux-ci, pour être efficaces, ne peuvent s'arrêter à la surface des choses, mais doivent les toucher dans leur essence. C'est pourquoi ils s'ouvrirent à toutes les civilisations de leurs temps, étudièrent toutes les sciences et travaillèrent dans tous les domaines, une génération après la mort du prophète, avaient abandonné la bédouinité et, grâce à leur foi dans l'Islam, ils étaient devenus les acteurs de leur histoire.

A la fin du VI siècle de l'Hégire, "les frères de la pureté" définissaient ainsi le parfait musulman : il serait " arabe dans sa religion, irakien par son savoir vivre, hébreu par son expérience des choses, Chrétien par sa méthode, Syrien par son ascèse, Grec par sa science, Hindou par sa clairvoyance, Soufi dans sa conduite, angélique dans sa moralité, souverain dans réflexion et divin dans ses connaissances".

Autrement dit, le véritable musulman est humaniste et universaliste: ouvert à toutes les cultures, à toutes les formes de connaissance, il sait être totèrant vis-à-vis de toutes les lois divines et sait prendre dans chaque voie ce qu'elle a de meilleur. L'Islam a suscité l'une des plus belles floraisons, de l'esprit scientifique que le monde ait connues; des mathématiques à la médecine, de l'astronomie à la physique, la culture islamique à rayonné pendant des siècles sur le monde.

L'exemple de l'université musulmane de Cordoue (Espagne) au Xe siècle de l'ére chrétienne, constitue de ce point de vue, un modèle dont il convient de faire revivre l'esprit pour développer à notre époque, les sciences, de telle sorte qu'elles ne servent pas à la destruction de l'homme mais à son épanouissement dans la voie de Dieu.

Mais un siècle après, se produit un tournant : les musulmans cessent de progresser comme ils le sont aujourd'hui, et s'enfoncent pour les neuf siècles, suivants dans un état d'arriération dans lequel ils ont trop souvent perdu leu capacité d'agir avec une vision claire et consciente des choses.

C. T. B.

A suivre

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:53	12:34	16:22	19:28	21:02
CONSTANTINE	04:00	12:39	16:25	19:31	21:05
ALGER	04:15	12:53	16:39	19:45	21:18
OUARGLA	04:21	12:44	16:24	19:29	20:56
CHLEF	04:22	13:00	16:46	19:52	21:25
MOSTAGANEM	04:28	13:05	16:51	19:56	21:29
ORAN	04:32	13:08	16:53	19:59	21:32

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7360 – MARDI 9 AOÛT 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	22°
Oran	34°	23°
Constantine	36°	18°
Ouargla	41°	27°

PRODUITS AGRICOLES DE SAISON

Hausse fulgurante des prix

Dans certains marchés de la capitale, les prix des fruits et légumes ainsi que ceux de la viande blanche affichent des prix atteignant des sommets. Même les produits agricoles de saison connaissent une hausse fulgurante. Chose qui a poussé les citoyens à s'interroger quant à cette augmentation sans raison économique ou autre.



Rencontré hier, lors d'une tournée matinale au marché d'El-Mouradia, Mme Djamila, étonnée par les prix des fruits et légumes, a confié au Jeune Indépendant : «C'est pourtant la saison de la tomate et du poivron, je ne comprends pas pourquoi les prix dépassent les 100 DA. On ne peut pas y accéder.»

Pour Hacène, la vie est devenue très chère par rapport aux années précédentes. Il a relevé que les commerçants fixent les prix comme ils veulent. «Il faut une intervention des autorités concernées, il n'y a pas de contrôle», a-t-il dit. «La régularisation du marché des fruits et légumes et le plafonnement des prix est une urgence pour en finir avec cette anarchie. Ici, au marché de la Redoute, on n'affiche pas les prix et chacun donne le prix qu'il veut», a-t-il ajouté.

Dans les magasins, les légumes de saison dépassent les 100 DA/kg, à l'exemple de la tomate vendue entre 120 et 140 DA/kg alors que nous sommes en pleine saison de production et de récolte des tomates.

Par ailleurs, le prix des piments doux est compris entre 140-145 DA/kg et le piment vert atteint les 100 à 150 DA. Quant à la carotte, son prix varie entre 40 et 50 DA. On trouve aussi les haricots verts, qui sont cédés à pas moins de 160 DA alors que c'est un légume d'été. Le kilo de pommes de terre, produit indispensable, est cédé à 100 DA, les oignons à 60 DA, les navets à 140, les aubergines à 80 DA. Les concombres sont fixés à 120 DA. Quant à la salade verte (laitue), elle est cédée à 120 DA. Sur un autre volet, les prix des fruits ont aussi grimpé. Devenus des produits de luxe. La banane affiche des tarifs inimaginables depuis deux mois déjà. Le raisin rouge est à 250 DA et le raisin vert à 350 DA. Les poires sont devenues un grand luxe car elles ne sont pas cédées à moins de 550 DA le kilogramme, tout comme les figues qui sont à 750 DA, tandis que la nectarine est cédée entre 250 et 400 DA.

S'agissant des viandes blanches, le poulet est cédé à 395 DA le kilogramme, voire plus dans certains quartiers. Les cuisses à 370 DA et l'escalope à 800 DA. Quant à la sardine, elle est vendue à 500 DA/kg. Mustapha Zebdi, président de l'APOCE, affirme que les fruits et légumes de saison sont inaccessibles pour les moyennes et petites bourses. Il a avoué que le pays n'est plus dans la situation des prix abordables, comme ce fut le cas dans les années précédentes.

Il est important de préciser que le problème de la spéculation est un autre facteur qui fait que les prix des produits de large consommation atteignent des seuils intolérables en Algérie. Pour cela, le ministère du Commerce avait déclaré que les agriculteurs ne sont désormais soumis à aucune restriction s'ils comptent vendre leurs différents produits en gros ou en détail directement aux consommateurs. Les agriculteurs voulant mettre directement leurs produits à la vente en gros ou en détail peuvent désormais le faire «sans aucune autorisation préalable».

Sarah Oubraham

NOUVELLE VILLE SIDI ABDELLAH

Pose de la première pierre du projet de la première mosquée verte

LA PREMIÈRE pierre du projet de construction de la première mosquée «Verte» amie de l'environnement a été posée, lundi à Alger, dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah. Le coup d'envoi des travaux de ce projet a été donné par le secrétaire général de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mustapha Cheikh Zouaoui, en compagnie du wali délégué de la ville de Sidi Abdellah, Anis Bendaoud et des cadres du secteur.

Cette mosquée repose sur des techniques permettant d'économiser l'électricité à 50 % à travers l'exploitation des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'économie d'eau par l'auto-recyclage, selon les explications données lors de la cérémonie de la pose de la première pierre.

Cette mosquée dont le délai de réalisation est de 24 mois, s'étend sur une superficie globale de 8.200 m² avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 6.000 fidèles (4.000 hommes et 2.000 femmes). Le projet comporte trois étages, un rez-de-chaussée qui peut accueillir jusqu'à 2.500 fidèles, un premier étage (1.500 fidèles) et un deuxième étage réservé aux femmes d'une capacité d'accueil de 2.000 fidèles. Un parking pour 50 véhicules est également prévu. Il abrite un minaret de 47 m de hauteur et plusieurs structures dont une salle de conférences, une bibliothèque, une école coranique et deux logements de fonction pour l'imam et le muezzin. La mosquée sera dotée d'un système de climatisation central et d'équipements audiovisuels modernes.

La réalisation de cette mosquée, première du genre en Algérie, est confiée à l'entreprise syrienne «El Bayrak Construction» qui emploie des compétences algériennes à 90 %. A cet effet, le secrétaire général du ministère a appelé les responsables à veiller à assurer une bonne qualité de béton et à respecter les normes techniques dans l'aménagement du sol, vu l'importance du projet. Le projet en question intervient dans le cadre de la dotation de la ville de Sidi Abdallah en structures nécessaires, conformément aux objectifs tracés pour cette ville appelée à devenir un pôle urbain intelligent et ami de la ville, a-t-il affirmé.

Par ailleurs, d'autres mosquées de moyenne capacité sont prévues au niveau des quartiers de la nouvelle ville, dont deux en cours de réalisation. «En réponse aux exigences des 200.000 habitants de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, une mosquée sera construite dans chacun des quartiers intégrés de la ville, en plus de la mosquée écologique, dont le lancement est prévu la journée de Achoura», a-t-il fait savoir, assurant que «les assiettes foncières nécessaires sont disponibles».

La nouvelle ville de Sidi Abdallah sera dotée d'autres structures dans les domaines de l'éducation, de la santé, du sport et de la sécurité en vue d'améliorer la qualité des services, ajoute le même responsable.

M. D.

HUILE D'OLIVE

Un oléiculteur algérien décroche une deuxième médaille d'or à Dubaï

UN OLÉICULTEUR algérien de Aïn Oussara (Djelfa) a été primé pour la deuxième fois au concours international de l'huile d'olive extra vierge de Dubaï (Emirats arabes unis), en remportant sa deuxième médaille d'or en 2022 dans cette compétition.

Après sa première médaille d'or, décrochée en février dernier, lors du concours international de l'huile d'olive de Dubaï (Dubai Olive Oil Competition +DOOC+), le producteur, Hakim Alileche, propriétaire de la marque «Dahbia», se voit attribuer une seconde médaille d'or le 30 juillet dernier pour le même produit qui a gardé sa qualité et toutes ses propriétés cinq mois après sa présentation lors du premier concours.

Dans une déclaration à l'APS, M. Alileche a affirmé que cette nouvelle médaille d'or lui a été attribuée «sur la base de la même huile soumise aux analyses au mois de février dernier devant un jury composé d'experts de plusieurs nationalités».

«L'huile est restée intacte après cinq mois, ce qui lui a permis d'arracher cette deuxième médaille», a-t-il expliqué.

Se félicitant d'avoir décroché cette médaille d'or une seconde fois, cet oléiculteur a indiqué que ce succès démontre la qualité «irréprochable» de l'huile d'olive algérienne.

«Cela prouve que les oléiculteurs algériens possèdent un grand savoir-faire en matière de trituration à froid des olives pour obtenir une huile d'olive extra-vierge», a-t-il estimé.

M.Alileche n'est pas à ses premiers succès, car il a déjà remporté plusieurs médailles, dont une médaille d'or au concours international de l'huile d'olive extra-vierge au Japon (Japan Olive Oil Prize) qui lui a été décernée à Tokyo en mai dernier.

«Pour participer à de telles compétitions internationales les producteurs doivent répondre à certains critères de qualités, dictés par le Conseil oléiculture international», a-t-il rappelé, précisant que «le produit est soumis à des analyses physicochimiques et microbiologiques».

S'agissant de la commercialisation de l'huile d'olive «Dahbia», l'oléiculteur a expliqué qu'il s'agit d'un «produit haut de gamme qu'on ne trouve pas dans les grandes surfaces, mais plutôt sur les étalages des épiceries fines, sur les plates-formes électroniques ou encore au niveau de certains aéroports».

Pour rappel, cet oléiculteur, spécialisé dans la catégorie culture biologique, s'est lancé dans la région des Hauts Plateaux depuis une vingtaine d'année.

Il dispose actuellement d'un verger de plus de 40 hectares dans la région de Benhar à Ain Ouessara. L'exploitation compte 15.000 oliviers, dont 9.000 sont en production avec une irrigation goute à goute.

APS